



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le SNPES-PJJ/FSU soutient le mouvement de Mobilisation des personnels de la filière sociale et éducative de la région Centre-Est

Le Jeudi 27 septembre 2018, les personnels de la filière sociale et éducative, notamment les Responsables d'Unités Éducative de la région Centre-Est sont en grève pour exiger un véritable statut en intégrant le corps des directeur.trice.s de services.

Convoqué.e.s par l'administration pour assister aux « Assises Territoriales » du Rhône, ces personnels ont voulu exprimer leur mécontentement et faire entendre leurs revendications.

La DPJJ, par son projet de statut au rabais pour les RUEs ne répond pas aux attentes de ces agents dont la fonction d'animation auprès du personnels participe aux missions éducatives de l'institution.

Par ailleurs, ce même jour, le Comité Technique Ministériel soumet au vote le projet de statut dans la catégorie «A minuscule» des ASS et des éducateur.trice.s. Notre administration ne fait aucun lien avec l'ensemble de la filière sociale et éducative, la suppression du corps de CSE et le futur statut des RUEs. Par ailleurs ce statut, va enfermer durablement les personnels éducatifs dans une impasse figeant définitivement les grilles indiciaires de la filière et rendre impossible les passerelles vers les autres corps de catégorie A type.

Cette politique de morcellement statutaire est inacceptable !

Le SNPES-PJJ/FSU mobilisé depuis plusieurs mois en intersyndicale avec la CGT PJJ revendique :

- l'Intégration des RUE dans le premier grade de directeur.trice de service,
- l'intégration dans le A type de toute la filière éducative à la PJJ (éducateur.trice.s, CSE et ASS),
- Une amélioration des carrières des agents qui évite l'impasse statutaire prévue dans le projet de la DPJJ,
- Une reconnaissance des missions et une amélioration des conditions de travail des agents.

La mise en œuvre de ces revendications légitimes apporterait un réel élan au déroulement des carrières et des missions pour l'ensemble des personnels de la PJJ jusqu'aux directeurs et directrices de **services de la PJJ**.

Cette mobilisation régionale s'inscrit dans un mouvement national à amplifier

Toutes et tous ensemble mobilisons-nous !

Contre un statut au rabais pour les RUE, les éducateur.trice.s, les CSE et les ASS !

Pour une réforme ambitieuse et juste de la filière socio-éducative à la PJJ !